



## erreur date convocation tribunal

Par **yoann47**, le **22/11/2013** à **22:16**

Bonjour,

voila j'étais convoqué le 22 novembre 2013 ,en correctionnel pour etre juger pour un délit .  
je me présente le jour meme a l'heure indiqué et la à l'entrée la sécurité m'annonce qu'il y a  
une erreur et que ce jour il n'y avait pas de correctionnel ni de jugement , bref il y avait  
personne .

Le sécurité va quand meme demander a la secretaire de vérifier avec mon nom .

Il revient et me dit qu'il faut que je revienne le 6 décembre 2013 .

Vu que ma convocation était le 22 , et que je n'ai rien signé pour le 6 décembre .

Est ce que je peux ne pas m'y rendre , voir avec mon avocat commis d'office ??

faire annuler le jugement ??